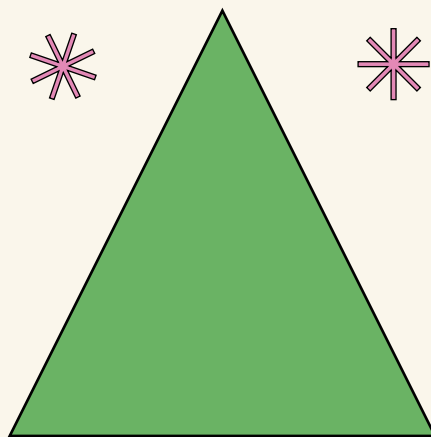
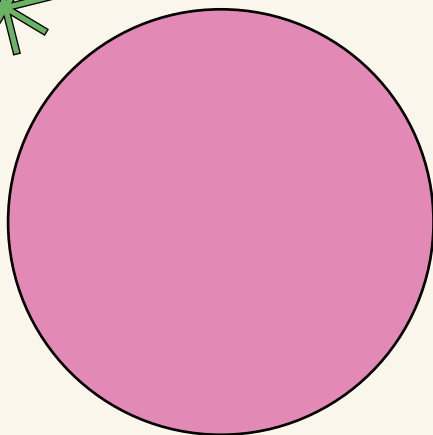
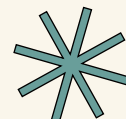


RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
25



Assemblée générale ordinaire
Archipel Sud MJC Centre social
Vendredi 27 mars 2026



Sommaire :

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.....	3
TOUR D'HORIZON DE L'ANNÉE 2025.....	5
ARCHIPEL SUD EN CHIFFRES.....	9
LES PARTENARIATS.....	11
LE RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	13
LE RAPPORT FINANCIER	
PRÉSENTATION DES COMPTES.....	34
COMMENTAIRE FINANCIER – EXERCICE 2025.....	38
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	39
PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2026.....	43
LA VIE ASSOCIATIVE.....	44
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 SUR L'ANNÉE 2024.....	45

Rapport moral et d'orientation

On fait du lien, On fait MJC (même quand il fait 42 Degrés)

De la Prairie à Vaugelas, de la Mandallaz au bureau, on fait du lien social comme d'autres font du vélo : ça monte, ça descend, ça grince, ça déraile... mais on arrive. Et souvent sans tomber. Enfin... la plupart du temps.

On n'a pas un super-pouvoir, on a juste une méthode : un bonjour, une écoute, une porte qui reste commode.

Ici, on ne "gère" pas des cases, on rencontre des histoires, et on s'entraîne chaque jour... à réparer le "chacun pour soi".

Archipel Sud : quatre coins du quartier, un même fil. On fait du commun, du vivant, du fragile... mais solide.

Patapon qui déborde, la fête de Noël qui flambe, les fêtes de quartier où le voisin sort de sa chambre... Et quand le voisin sort, ce n'est pas juste une balade : c'est une victoire douce contre les murs invisibles, les barricades. Parce qu'un "bonjour" échangé, un jeu, une table, un atelier, ça vaut parfois trois discours... et zéro commentaire énervé.

Et puis il y a Paroles en Éclats...

Bon. 2025, soyons honnêtes : succès modéré... pas parce que c'était moins beau mais parce que la canicule a dit : "Non."

Et quand il fait 38 à l'ombre, même les métaphores demandent une pause boisson.

*Les mots, c'est fait pour se dire.
Pas pour fondre.*

2025, c'est aussi du "hors les murs", du réseau, des alliances. La rencontre organisée par la CAF en novembre à la Roche-sur-Foron, citoyenneté et transition écologique : des échanges entre MJC, des idées qui circulent vite.

Et ce moment délicieux où l'on se dit : "Ah, vous aussi vous faites du Tetris ?" Tetris ? Oui : Tetris de plannings, de budgets, de besoins, de contraintes,

Mais à plusieurs, on se renforce, on se comprend, on s'implante.

Merci à l'ADMJC, pour le soutien, la dynamique, le cadre... et l'élan collectif

Merci à la Ville, aux élus, aux équipes municipales,

À celles et ceux qui rendent possible l'action sociale locale.

Merci à la CAF. Merci aux partenaires, aux structures amies, aux relais du territoire.

Un mot pour l'équipe salariée :

C'est simple, vous faites tourner la maison, même quand la météo n'est pas clémente. Vous faites du lien avec sens, respect et patience, Et du miracle administratif... avec des tableaux Excel qui mériteraient une médaille.

Les bénévoles... ah, les bénévoles !

Ceux qui arrivent avec un "je peux aider un peu", et qui repartent avec un "bon, finalement, j'ai monté trois barnums".

Vous êtes la preuve vivante que la solidarité existe

Et que “juste une heure” est une unité de temps très... extensible.

Et les adhérents :

Vous êtes le moteur discret, la force tranquille, la communauté réelle.

Vous faites vivre les activités, vous remplissez les salles,

Vous donnez du sens à nos actions... et parfois vous posez LA question :

“On peut s’inscrire après la date limite ?”

(Et là, on respire... on sourit... et on trouve une solution. Souvent.)

Sans l’équipe, pas de continuité.

Sans bénévoles, pas de magie.

Sans adhérents, pas d’Archipel.

Vous êtes le lien. Vous êtes le réel.

On a déjà entamé 2026 avec la même boussole :

Du lien, de l’accueil, du collectif, du “faire ensemble” coûte que coûte.

Dans un monde où l’on se crispe vite, où les discours veulent opposer,

Notre rôle est clair : rassembler sans naïveté, unir sans effacer.

Ici, la différence n’est pas une crainte : c’est une construction.

Archipel Sud : on fait MJC, on fait centre social,

On fait du lien local... contre les murs et contre le mal.

On ne promet pas un monde parfait, on promet du présent.

Et on continue... avec vous. Maintenant.

Karine Guérin et Mouna Bozetine
Co-présidentes

Tour d'horizon de l'année 2025

Un changement de coprésidence

Après 4 ans de coprésidence avec Mounia Bozetine, Clément Ruef a laissé sa place à Karine Guérin, au bureau du Conseil d'administration.

Clément reste administrateur et prend toujours une part active dans le pilotage de l'association. L'ensemble des administrateurs et l'équipe l'ont remercié chaleureusement pour **ses années d'engagement à la coprésidence**, et ont souhaité la **bienvenue à Karine** pour une nouvelle aventure !



Assemblée générale du 4 avril 2025

L'équipe des salariés se renforce

Florian Marcq a rejoint l'équipe en tant qu'animateur jeunes en mai 2025, pour un poste en CDI à temps plein. Il dispose d'une expérience solide dans l'encadrement des jeunes et l'accompagnement de leurs projets. Une partie de sa mission a été orientée vers un déploiement d'activités dans le quartier de la Prairie, lors d'ateliers de rue hebdomadaires les mercredis après-midi et les jeudis en sortie d'école, et l'ouverture du local Prairie les vendredis soir avec l'association Passage.

Jessica Laroche, qui avait intégré l'équipe en septembre 2024, en contrat CDD à temps plein a été confortée dans ses missions, avec un passage en CDI au mois de juillet 2025. Elle intervient sur une mission transversale Petite Enfance, Enfance et Famille, qui lui permet d'être bien repérée par les différents publics qui fréquentent Archipel Sud. Une partie de sa mission est également orientée vers le quartier de la Prairie, avec l'atelier de rue du jeudi soir, et l'action des paniers solidaires, toujours menée par une équipe de bénévoles très engagés.

Julien Khenafou, qui a travaillé à plusieurs reprises à Archipel Sud depuis 2020, a été embauché en CDI à temps partiel, sur un poste partagé entre l'Accueil Loisirs des mercredis et des vacances, et plusieurs heures de cours de sport.

Caly Beda et **Emelyne Dejeux** ont également rejoint l'équipe en septembre avec des contrats en alternance pour la préparation d'un BPJEPS ASEC (animation socioéducative et culturelle) pour la première et APT (Activité physique pour tous) pour la seconde. Caly est rattachée à l'Accueil Loisirs et Emelyne au secteur Jeunes. Leur présence et leur engagement sont un réel soutien pour l'équipe.

Des investissements pour améliorer les conditions de travail

En 2025, Archipel Sud a investi dans des ordinateurs portables pour une grande partie des salariés. Ce passage de l'ordinateur fixe au portable était attendu et s'inscrit dans le fonctionnement d'Archipel Sud en locaux éclatés.

De même, toute la flotte de téléphones portables a été changée pour des appareils plus fonctionnels.

Face au déplacement de la zone de stationnement payante jusqu'au quartier Prairie, les salariés qui viennent le loin avaient de plus en plus de mal à stationner leur véhicule. L'association a fait le choix de louer des places de parking à l'arrière de la Parenthèse et dans le garage sous-terrain pour faciliter l'accès. Cette absence de places de stationnement était un frein quotidien, y compris pour les intervenants et professeurs d'activités. Aujourd'hui, l'association dispose de 5 places.

Un accueil loisirs délocalisé

Comme en 2024, l'école Vaugelas a subi un certain nombre de travaux, **contraignant l'Accueil Loisirs a déménagé une fois encore à l'école de la Prairie**. Ce fut le cas en été, mais également durant les vacances de Toussaint.

Ces déménagements répétés représentent **une charge de travail très importante** pour le directeur et la directrice adjointe de l'Accueil Loisirs. Cela nécessite beaucoup d'anticipation, une grande capacité d'adaptation, beaucoup de réaménagement des espaces et des contraintes quotidiennes d'aller et retour à Vaugelas durant tout le temps de l'accueil pour fournir du matériel aux animateurs qui ne peuvent pas penser à tout en amont.

C'est aussi une contrainte exprimée par la plupart des parents.

Nous espérons que les travaux restant à faire à Vaugelas pourront être programmés en dehors des temps d'accueil loisirs désormais.

La jeunesse Archipel Sud / Forum des Romains, une action qui fait sens

Le rapprochement des deux secteurs jeunes, à la suite d'un travail entre les **deux Bureaux** autour de la question de la jeunesse en 2023 s'est poursuivi et développé en 2025.

Les actions de ce projet commun sont mises en place pour favoriser la vie collective, le mieux-vivre ensemble, assurer une régularité d'ouverture des locaux, travailler en commun avec les acteurs de la jeunesse, grâce à une équipe d'animateurs qui s'est engagée sur ce territoire élargi.

La création d'un festival autour de la pop Culture « Icône » a marqué le début de l'année 2025 avec un très bel événement organisé par les deux structures socioculturelles et des jeunes des deux territoires.

La ville d'Annecy et la CAF soutiennent cette action commune qui fait sens, tant pour les équipes de professionnels que pour le public.

Des travaux de rénovation bienvenus dans nos locaux !

Des travaux de rénovation ont été menés par la Ville dans deux de nos locaux en 2025 :

- A l'**Espace Petite Enfance Vaugelas** en juillet et août : peintures, décapage du sol, changement des étagères, ajout de plafonniers à intensité variable, installation d'une aération dans le coin toilettes des enfants... Nous en avons profité pour faire changer 3 vitres qui étaient fissurées depuis longtemps. La CAF a soutenu notre demande d'aide à l'investissement pour renouveler une grande partie du mobilier et des jeux et jouets. Cela a permis d'**améliorer considérablement l'accueil** dans ce local vétuste, destiné à un public très jeune (0-4 ans), utilisé par Archipel Sud mais également deux fois par semaine par le Relais Petite Enfance de la ville, et une fois par semaine par l'association d'assistantes maternelles Petit à petit.
- Au **local Mandallaz, côté secteur Jeunes**, en septembre et octobre : peintures, changement du sol, abattage de cloisons, ajout de plafonniers à intensité variable, changement des portes coulissantes de placard... La CAF a également soutenu notre demande d'aide à l'investissement pour acheter une partie du mobilier. Nous avons désormais un **vrai lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans, lumineux et agréable**, avec deux espaces ouverts, permettant un coin détente, et un lieu pour travailler.

Du côté des autres locaux

Des travaux ont été réalisés en septembre 2025 pour **réparer les dommages causés par l'incendie du local poubelle** de la Parenthèse en juin 2024 :

- Possibilité retrouvée d'utiliser le local pour stocker les containers et fermeture par une porte de cet espace pour limiter l'accès aux personnes sans domicile.
- Le squat s'est déplacé derrière l'issue de secours du bâtiment (de manière discontinue). Un portail électrique va être installé prochainement pour limiter l'accès à l'arrière du bâtiment à la suite de plusieurs plaintes des habitants de l'immeuble qui évoquent des nuisances régulières.

Le portail d'accès à l'espace Petite enfance Vaugelas a été remonté vers le portail de la cour maternelle en début d'année pour éviter que des personnes puissent squatter à l'arrière du bâtiment. Nous avons depuis plusieurs années des problèmes de sécurité liés à la présence de seringues dans la descente et sur le muret de soutènement de la cour maternelle, entraînant un danger pour les enfants accueillis.

Néanmoins la problématique perdure autour de cet immeuble où des toxicomanes se réunissent régulièrement, y compris devant la porte d'entrée des bureaux de l'Accueil Loisirs, et laissent leurs déchets sur place entraînant un fort sentiment d'insécurité.

Les problématiques en cours

Manque de visibilité de l'ensemble de nos locaux

Nos locaux **manquent de visibilité, de signalétique**, les personnes qui ne nous connaissent pas ne savent pas qu'on existe.

Le bâtiment Parenthèse par exemple n'est **pas indiqué sur la voie publique**. Le lettrage noir mis en place sur la façade, comme nous l'avons dit dès le départ, ne se voit pas.

Statu quo concernant l'aménagement du jardin au 3 rue du travail

Dans le projet initial de construction de la Parenthèse, **le jardin devait être aménagé pour un usage partagé avec l'EHPAD de la Prairie.**

Il était convenu qu'un **abri poussettes et vélo privatif** serait construit à cet endroit car **aucun lieu de stockage de poussettes n'a été prévu dans le bâtiment.** Ce projet devait aboutir au printemps 2024, puis à l'automne 2025. Depuis juin 2024, nous n'avons plus aucune information à ce sujet.

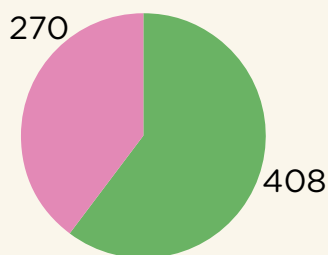
A l'heure actuelle, notre autorisation d'ouverture de la crèche est validée par dérogation, en attente de l'aménagement de cet espace.



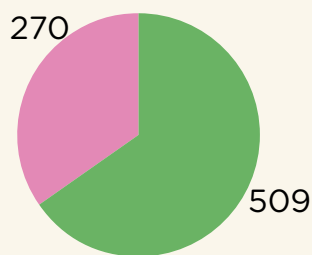
Festival Paroles en Eclats 27-28 juin 2025

Archipel Sud en chiffres :

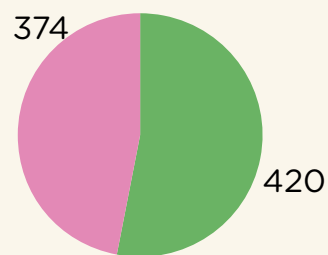
Les adhésions :



678 adhésions en 2023



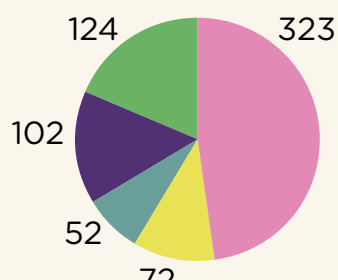
779 adhésions en 2024



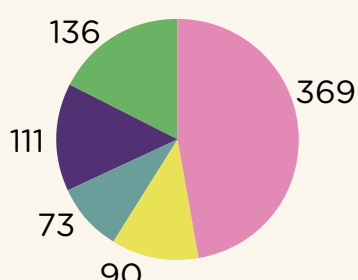
794 adhésions en 2025

- Nombre d'adhésions individuelles
- Nombre de personnes issues d'une adhésion familiale

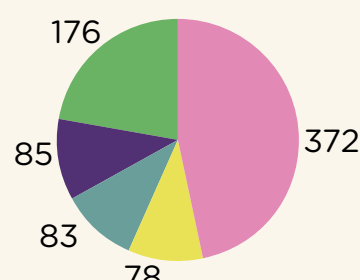
Répartition par quotient familial :



Répartition en 2023



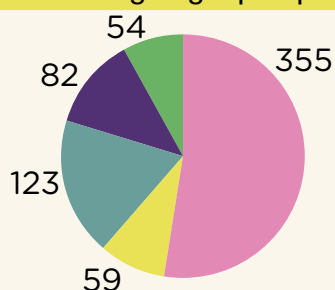
Répartition en 2024



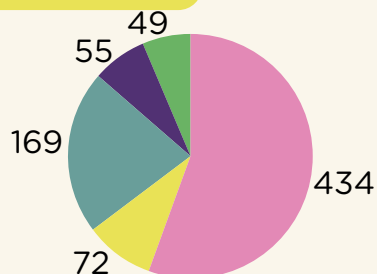
Répartition en 2025

- 0 à 620
- 621 à 800
- 801 à 1 200
- 1 201 à 9 999
- Non renseigné

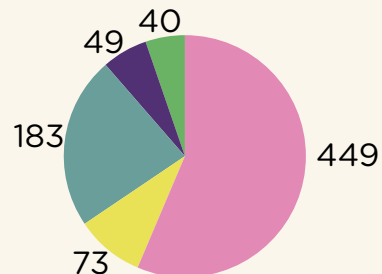
Répartition géographique des adhérents :



Répartition en 2023



Répartition en 2024



Répartition en 2025

- Mandallaz, Vaugelas
- Autre quartier Annecy
- Centre ville
- Commune nouvelle sauf Annecy historique
- Prairie

Archipel Sud en 2025 : quel fonctionnement ?

Une équipe de professionnels

29 contrats d'engagement éducatif
(animateurs accueil loisirs)

22 CDI

Masse salariale brut globale :

559 493 €

1 stagiaire

2 apprentis

4 services civiques
(Unis-cité)

3 CDD

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) :



15 administrateurs engagés au
Conseil d'Administration en date
du 25/04/2025

2 co-présidentes

1 vice-présidente

1 trésorière

1 trésorière adjointe

1 secrétaire

Le bénévolat, plus qu'une ressource

En 2025, il y a eu 956,5 heures de bénévolat sur l'ensemble des événements et animation, ce qui représente 6 mois de travail à temps plein.

Le bénévolat dans le cadre des instances de la vie associative

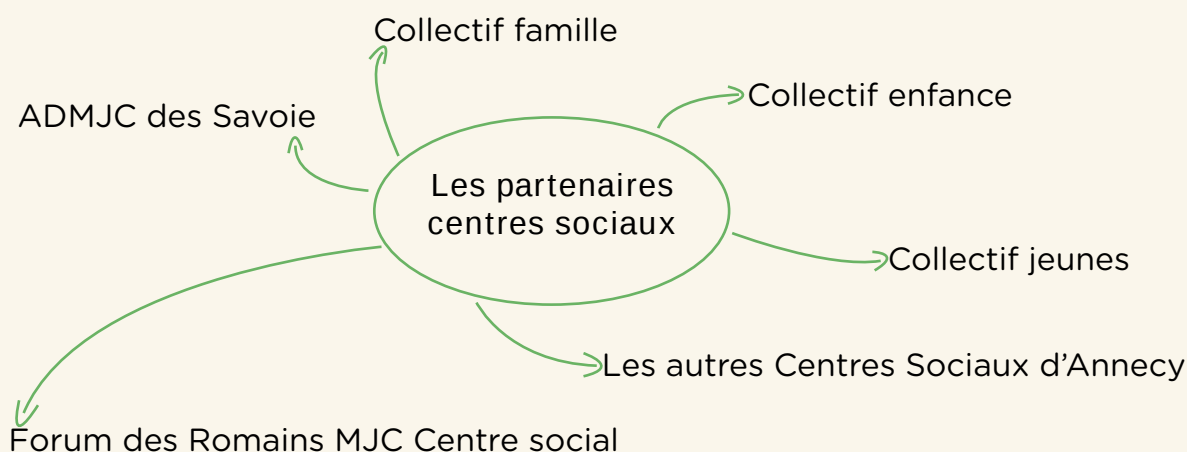
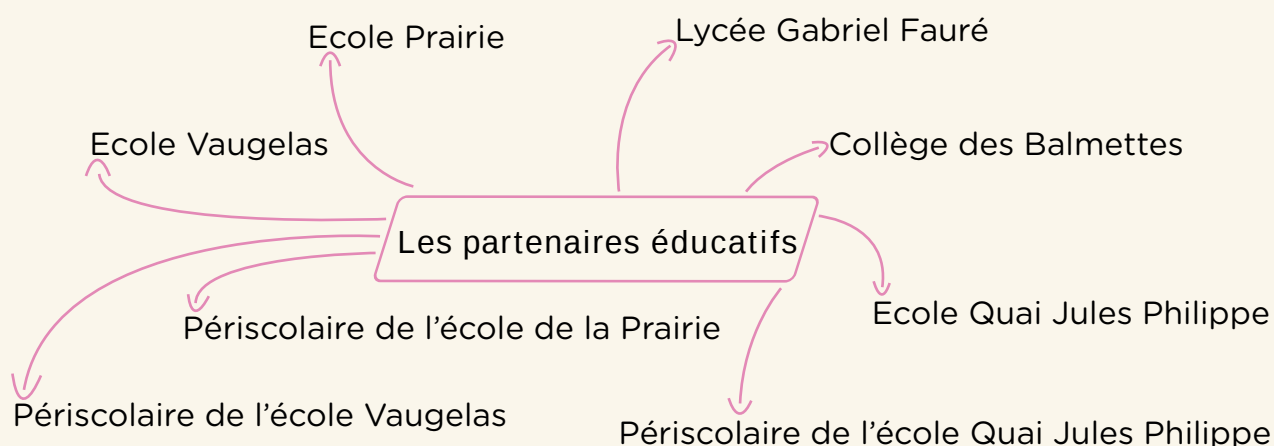
7 réunions du Conseil d'Administration
141 heures

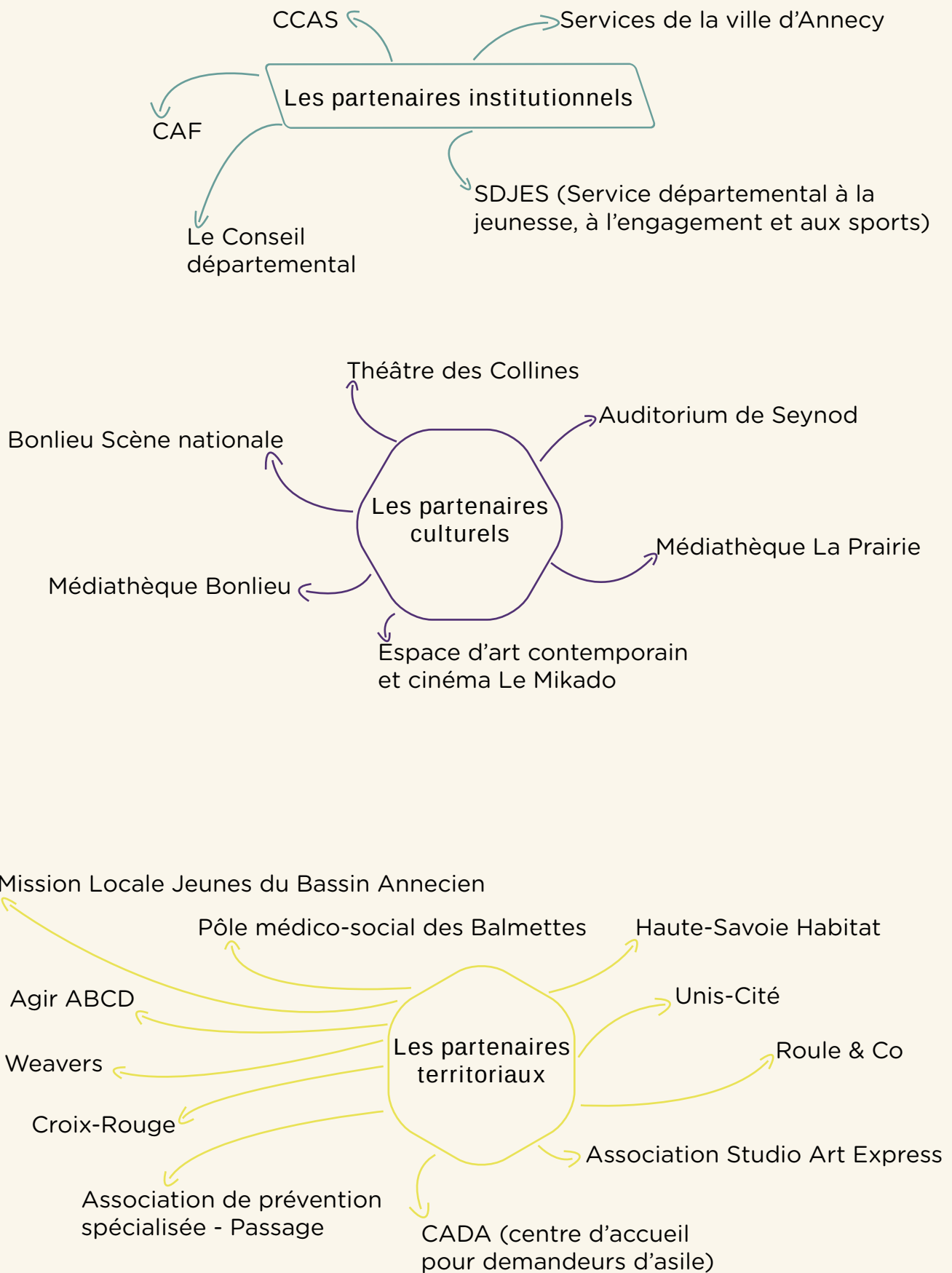
7 réunions du Bureau du Conseil
d'Administration
84h

4 réunions avec des partenaires
15h

Les partenariats

Comme indiqué dans notre projet social, Archipel Sud MJC Centre social intervient sur un territoire étendu et riche de nombreux acteurs culturels, sportifs, institutionnels... Dans ce contexte, nous mettons en commun nos compétences et ressources dans le but de produire une synergie nécessaire au dynamisme des quartiers. Vous retrouverez ci-dessous la liste des différents partenaires avec lesquels nous avons travaillé au cours de l'année 2025.



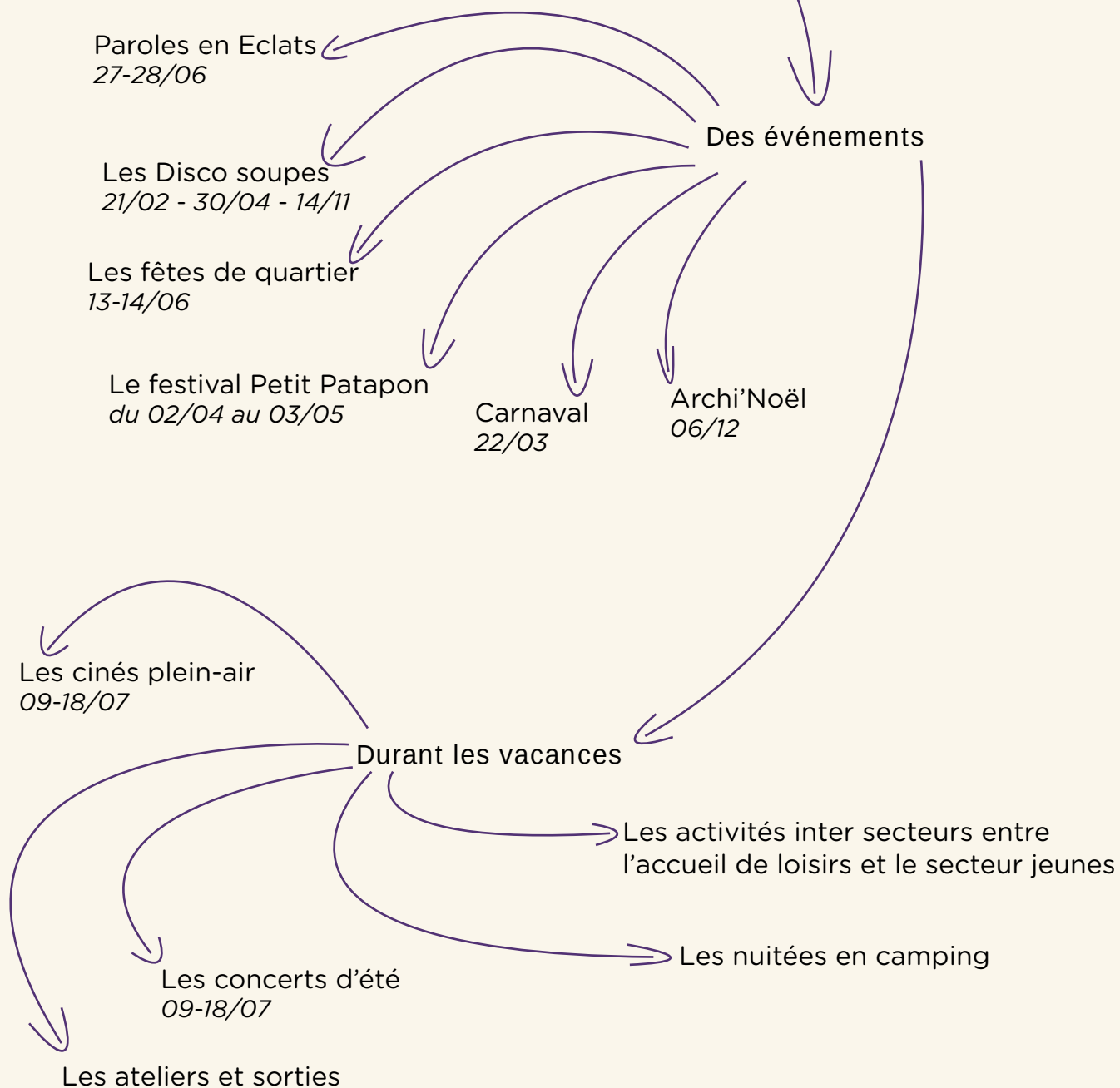


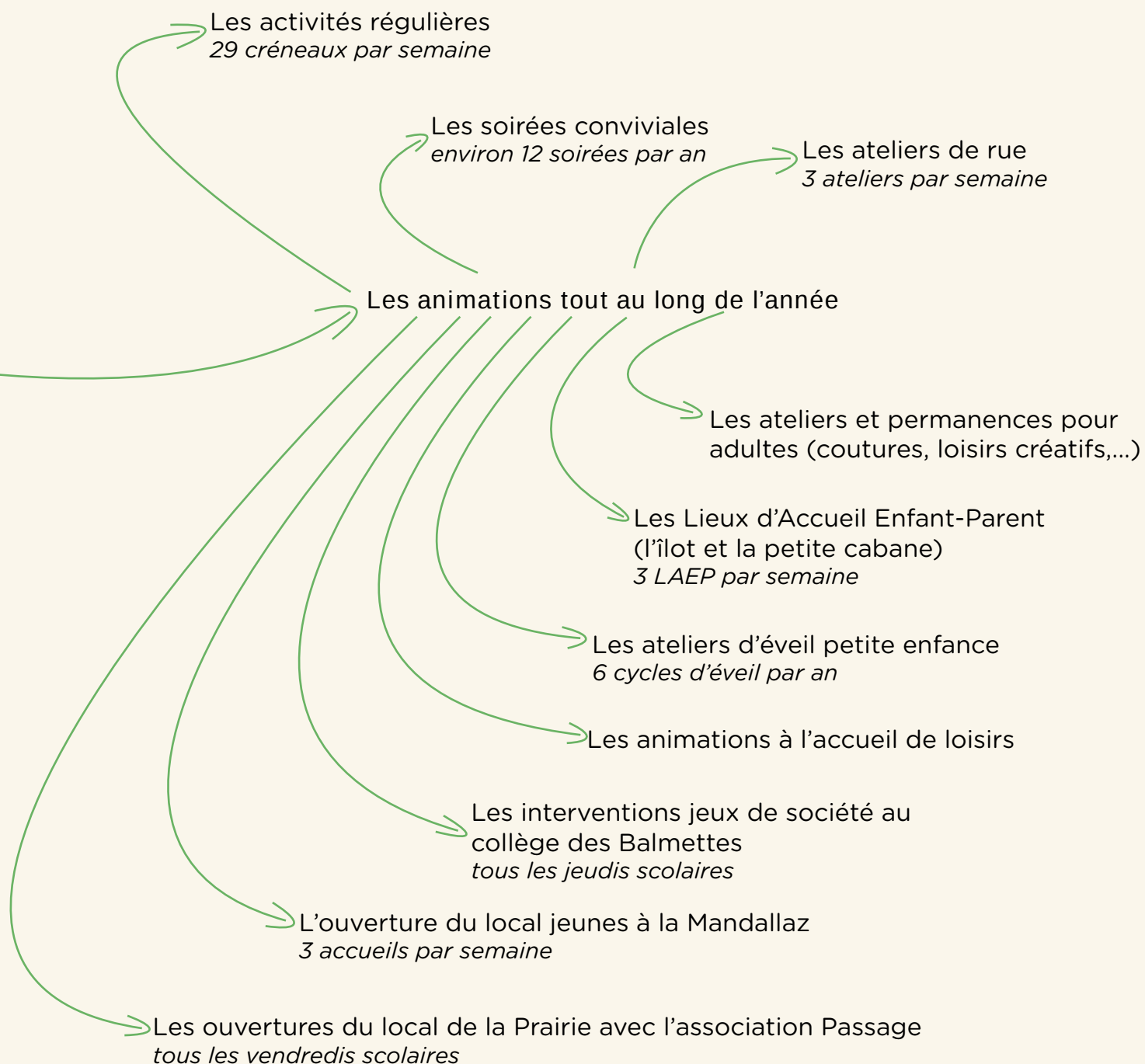
Rapport d'activités

Axe 1 : Favoriser le lien social

« Le vivre ensemble devient une réalité absolue dès lors que l'on assimile que l'autre est une partie de nous-même »

Objectif 1 : Provoquer la rencontre et l'envie d'être ensemble





Pique-nique en musique, dans le cadre du festival Petit Patapon

Réouverture de l'accueil jeunes à la prairie

En novembre 2024, Archipel Sud et l'association Passage ont mis en place une permanence commune à destination des jeunes du quartier de la Prairie. Cette démarche répondait à une demande des habitants, après plusieurs années où les structures n'avaient pas été en mesure de proposer des actions jeunesse au sein du quartier par manque de moyens humains.

Depuis, le local Prairie est ouvert **tous les vendredis**, hors vacances scolaires, de 17h à 18h30, précédé d'un temps de « maraude » pour aller à la rencontre des jeunes en sortie de collège et dans le quartier. L'accueil est libre, sans adhésion, et s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans.

Initialement pensé en deux créneaux distincts selon l'âge, le fonctionnement a rapidement évolué face aux usages réels du public. Un groupe régulier de jeunes filles de 11 à 13 ans a fortement investi le lieu et bénéficie aujourd'hui d'un espace d'autonomie favorisant la construction d'un lien éducatif solide. En parallèle, un groupe de garçons de CM2/6^{ème} fréquente désormais le local de manière régulière, avec des comportements nécessitant un accompagnement éducatif renforcé autour des règles de vie collective. À l'inverse, les jeunes de plus de 14 ans restent très peu présents malgré plusieurs tentatives de mobilisation.

La fréquentation globale s'est développée progressivement grâce aux ateliers de rue menés par Archipel Sud dans le quartier et au bouche-à-oreille, permettant l'accueil d'environ **trente jeunes différents**. Les échanges se sont intensifiés, les jeunes exprimant aujourd'hui leurs questionnements, leurs expériences personnelles et leurs envies. Des dynamiques de projets émergent, avec l'idée d'actions d'auto-financement. Nous organisons régulièrement des moments de convivialité en dehors de cette permanence, ouvert plus largement aux familles.

Le partenariat avec l'association Passage est très positif, garantissant une **complémentarité et une cohérence dans l'accompagnement éducatif des jeunes**. Le fonctionnement du local reste toutefois contraint par un aménagement peu adapté et une entrée via le hall de l'immeuble, entraînant parfois des nuisances pour les habitants.

Des travaux sont prévus par Haute-Savoie Habitat en 2026 et 2027. L'entrée sera déplacée pour un accès depuis l'extérieur sans passer par le hall de la montée d'immeuble. Des rangements vont être créés. Une fois ces travaux réalisés, l'aménagement du local sera pensé pour permettre un accueil plus convivial.

Objectif 2 : Faciliter les relations intergénérationnelles

→ Les ateliers d'été

→ Les LAEP (l'îlot et la petite cabane)
3 LAEP par semaine

→ Les animations familles

→ Les ateliers de rue
3 ateliers par semaine

→ Les soirées conviviales
environ 12 soirées par an

→ Les activités régulières
29 créneaux par semaine

→ Les ateliers et sorties petite enfance/familles
lors des vacances



Atelier de rue La Mandallaz



Atelier de rue La Prairie

Focus

Les activités régulières

Créer du lien social à travers des activités accessibles

Les activités régulières ont pour objectif de favoriser le lien social, les échanges et les discussions entre les adhérents, tout en restant accessibles à tous. Nous avons à cœur de promouvoir l'ouverture aux autres et la pratique collective du sport dans une ambiance conviviale, où l'égalité et l'adaptabilité sont au centre de nos priorités.

Des activités hebdomadaires adaptées aux envies des adhérents

Chaque semaine, des activités variées sont proposées, complétées par des cycles répondant aux besoins et envies exprimés par les adhérents. Ces moments sont pensés pour créer des connexions durables et enrichissantes entre les participants (Hatha Yoga, Cross training, Hiit cardio, ...).

Au-delà des activités : des moments de partage

Certains professeurs organisent des temps d'échange, tels que des goûters ou des repas avant les vacances, tandis que les adhérents eux-mêmes prennent l'initiative de se retrouver autour d'activités comme des courses à pied ou des discussions informelles. Ces initiatives témoignent de la volonté des participants de partager bien plus qu'une simple activité !

De nouvelles activités

Pour la saison 2025/2026, nous avons pour objectif de consolider nos activités existantes, avant d'en développer de nouvelles. Toutefois, il nous semblait essentiel de proposer une activité autour de notre mission de rayonnement culturelle, **le théâtre**. A ce jour, nous comptons une dizaine d'adhérents de tous les âges. Un spectacle sera proposé en fin de saison, le 1^{er} juin à la salle Azur de l'école Vaugelas.

Au total, nous comptons **360 adultes** sur les activités régulières cette année, contre 322 l'année passée et 20 enfants contre 8. Nous observons une augmentation d'environ 12% de personnes en plus sur les activités régulières. Celle-ci est en accord avec ce que l'on observe depuis maintenant plusieurs années.



Cycle marche nordique 2025

Objectif 3 : Soutenir l'ouverture aux autres et à l'interculturalité

→ La halte-garderie Les Pilotins
2 accueils par semaine

→ Les mini-expos et les médiations culturelles

→ La résidence artistique «Trip stories»

→ Les programmes d'activités jeunesse

→ Les ouvertures du local, accueil jeunes

→ Les ateliers de rue
3 ateliers par semaine

→ Les ouvertures communes du local de la Prairie avec Passage
tous les vendredis scolaires



Sortie montagne secteur jeunes, vacances de février

Les ateliers de rue

Les ateliers de rue ont lieu les mercredis après-midi, de 14h30 à 17h, en parallèle dans le quartier de la Mandallaz et, depuis septembre 2025, dans celui de la Prairie, ainsi que les jeudis de 16h30 à 17h30, à la sortie de l'école de la Prairie.

Ces temps d'animation partent d'une idée simple : **la rue n'est pas seulement un lieu de passage, c'est aussi un lieu de vie**. Aller à la rencontre des habitants dans les parcs, près des city stades ou à la sortie de l'école, **c'est faire le choix d'être là où les gens sont déjà, là où ils se croisent, discutent, jouent...** C'est aussi affirmer que ce sont la présence humaine, les relations et les petits moments partagés qui rendent les espaces plus vivants, plus accueillants, plus sûrs.

Au sein des ateliers de rue, le rôle des animateurs est d'être présents aux personnes, aux ambiances, à ce qui se passe ici et maintenant. Ils observent, écoutent, s'adaptent, et laissent une grande place à l'imprévu. Les discussions et les activités naissent souvent de situations très concrètes du quotidien : une remarque sur la vie du quartier, une question posée par un enfant, une actualité entendue à la maison ou à l'école. **Chaque après-midi est différent, parce qu'il se construit avec les personnes présentes.**

Il s'agit souvent de bricoler, d'inventer, de faire avec ce qui est là. Une activité, un jeu, un livre deviennent des supports pour se rencontrer, discuter, essayer ensemble. Ainsi, des temps créatifs ont par exemple permis aux enfants de réaliser des panneaux pour sensibiliser à la problématique des crottes de chien dans l'espace public. À travers ces supports simples, se sont ouvertes **des discussions plus larges autour du respect des lieux partagés, du vivre-ensemble et de la place de chacun dans le quartier**. Rien n'est obligatoire : on peut participer, regarder, passer, revenir plus tard. Ce sont ces petits pas, libres et spontanés, qui font la richesse des ateliers.

Les ateliers de rue sont aussi des espaces où peuvent s'exprimer des questionnements plus larges. Les enfants et les adultes abordent, parfois de manière très directe, les problématiques de voisinage, les tensions entre le besoin des jeunes de se retrouver dans l'espace public et celui des adultes de préserver le calme dans leur quartier. D'autres échanges émergent autour du lien entre l'école et les parents, ou encore autour de faits d'actualité, politiques ou locaux, qui traversent les discussions et interrogent.

La régularité des présences joue un rôle essentiel. Revenir chaque semaine, aux mêmes endroits et horaires, permet de créer des repères. Au début, les liens sont parfois timides : on observe de loin, on reste quelques minutes, on teste. Puis, au fil du temps, les visages deviennent familiers. Les enfants s'approchent plus facilement, osent proposer, débattre, s'installer. Ils questionnent « ce qui se fait » dans notre société, partagent leurs ressentis et formulent parfois des idées pour faire évoluer leur quartier. Les adultes prennent le temps de rester, d'échanger et de partager un bout de leur quotidien.

C'est une confiance simple, faite de petits gestes, de paroles échangées et de moments vécus ensemble, qui permet aux ateliers de rue de devenir de véritables espaces d'expression, de réflexion et de participation à la vie du quartier.

Focus

Les Disco soupes

L'objectif de ces événements est de partager un moment convivial avec les habitants et usagers des quartiers, autour de la cuisine collective. Il s'agit d'actions festives et participatives **favorisant le partage, la rencontre et la création de liens**.

Au cours de l'année 2025, nous avons organisé deux Disco Soupes ainsi qu'un pique-nique en musique.

Disco Nouilles - 21 février 2025

Pour la première Disco nouilles de l'année, nous avons accueilli environ 100 personnes durant la soirée. Quelques personnes en situation de handicap venant de l'AAPEI EPANOU nous ont rejoint afin de partager ce moment. Animé par la fanfare « A LA RUE.COM », l'animation a rencontré un franc succès, avec une forte affluence et une ambiance très conviviale.

Pique-nique en musique - 30 avril 2025

Organisé dans le quartier de la Mandallaz, sur le temps du repas de midi, cet événement qui avait lieu dans le cadre du festival petite enfance, Petit Patapon a accueilli une soixantaine de personnes. La compagnie Rêve et Chansons, qui a écrit et interprété la musique du festival est venue animer ce moment. La proposition a attiré de nombreux participants, en particulier des familles du quartier de la Mandallaz.

Disco Soupe - 14 novembre 2025

Cette dernière action s'est tenue à Vaugelas avec environ 80 personnes, sur la promenade Louis Lachenal, autour d'une soupe marocaine. Le groupe ALAVOLO a assuré l'animation musicale, contribuant à la dynamique de l'événement. Le groupe s'est distingué par sa disponibilité et ses échanges avec le public à l'issue du concert. La participation a été majoritairement familiale, avec notamment la présence de familles de l'accueil de loisirs et du CADA.



Disco nouilles - 21 février 2025



Pique-nique en musique - 30 avril 2025

Axe 2 : Encourager la citoyenneté « L'Homme est pleinement Homme dans le citoyen »

Objectif 1 : Accompagner à comprendre le monde qui nous entoure et à en être acteur

- Le soutien administratif individuel et numérique
- Les actions de parentalité avec la Médiathèque La Prairie
- Les sorties famille
- Le Projet avec le CADA et le PMS autour de la santé des femmes
- Partenariat avec la Médiathèque La Prairie, projection du film « Les doléances »
- La halte-garderie Les Pilotins
2 accueils par semaine
- Un atelier artistique participatif encadré par une plasticienne dans l'espace du rez-de-chaussée de Bonlieu pour l'Accueil loisirs
- Les programmes d'activités jeunesse
- Les ouvertures du local, accueil jeunes
3 accueils par semaine
- Les ouvertures communes du local de la Prairie avec Passage
tous les vendredis scolaires



Mercredi 28 mai
Ateliers familles : jouer avec la nature

Partenariat avec le PMS et le CADA : actions autour de la santé des femmes

Le PMS (Pôle médico-social) des Balmettes et le CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) ont initié une action conjointe autour de la santé des femmes, à destination de femmes hébergées au CADA. Un jeudi après-midi par trimestre, une sage-femme et une assistante sociale du PMS interviennent pour un temps d'échanges, sur une thématique choisie avec les personnes concernées. Nous accueillons ce temps d'échanges en mettant à disposition notre espace et une salariée petite enfance, ce qui permet de proposer la garde d'enfants en parallèle de la discussion.

Cette action a permis de faire des liens avec ce public, de créer une connaissance et une confiance autour de nos lieux d'accueil, de notre équipe petite enfance, et de nos services aux familles. Plusieurs parents nous ont par la suite sollicité pour une place en halte-garderie, ou sont venus fréquenter nos LAEP, par exemple. Cette continuité appuie la pertinence de cette action en partenariat, renouvelée en 2026.

Partenariat avec la Médiathèque : ateliers et temps d'échanges autour de la parentalité

Notre partenariat avec la Médiathèque La Prairie, s'est poursuivi en 2025, certains de nos objectifs se croisant avec pertinence, notamment sur les thématiques de parentalité. L'expertise documentaire de la Médiathèque a permis d'éditer des livrets d'information sur les thématiques choisies.

Nous avons co-animé différentes actions en direction des parents et enfants :

- une projection de courts-métrages suivie d'un temps d'échanges sur les différentes formes de famille (mars 2025),
- une matinée familiale autour de la nature, avec une animation de la Turbine Sciences, une exposition à la Médiathèque, des ateliers... (mai 2025),
- des ateliers parents-enfants : ateliers créatifs et lectures pour le festival Petit Patapon (avril 2025), animations jeux de société pendant les vacances (juillet et octobre 2025),
- une projection du documentaire «Les Doléances», (automne 2025) consacrée aux cahiers de doléances mis à disposition dans les mairies durant le mouvement des Gilets jaunes et aujourd'hui conservés aux Archives départementales. La projection a été suivie d'un échange avec l'auteur et réalisateur, Nabil Louaar. Les discussions ont été riches et émouvantes, mettant en lumière la valeur précieuse de ces textes et la question de l'engagement citoyen. Malgré la colère exprimée, il en ressort avant tout une forte envie de **bien vivre ensemble**. Une participante a ainsi résumé la soirée par ces mots : « Il faut dire et écrire, toujours. ».

Objectif 2 : Encourager les solidarités sur le territoire

- Le travail partenarial (Unis-cité, Médiathèque, Haute-Savoie Habitat, Croix rouge, ...)
- Les réseaux (REAAP, centres sociaux, MJC, ...)
- Les paniers solidaires
tous les vendredis
- Braderie «Vestiboutik»



Atelier Cousu main - lundi après-midi

L'atelier «Tombe les roulettes» à la journée Citoyenneté et transition du 15 novembre 2025

Organisée à Rochexpo par la CAF, l'ADMJC et la Fédération des Centres Sociaux, cette journée a rassemblé près de 90 participants, professionnels, partenaires, acteurs du territoire et adhérents des associations, autour d'un objectif commun : mettre en lumière les projets soutenus dans le cadre de la **subvention exceptionnelle autour de la citoyenneté et de la transition écologique** attribuée par la CAF sur 3 ans. Pensé comme un temps fort de valorisation et de partage, l'événement a donné une visibilité aux initiatives engagées sur le territoire et à celles et ceux qui les portent.

Tout au long de la journée, les participants ont pu découvrir des actions variées et inspirantes, illustrant la richesse et la diversité des projets. La journée a été l'occasion pour Archipel Sud de mettre en valeur le **projet d'apprentissage du vélo mené auprès des enfants de l'accueil loisirs**, en donnant à voir, de manière concrète, les actions réalisées sur le terrain. Issu de constats, notamment le fait qu'un nombre important d'enfants ne maîtrisent pas la pratique du vélo pour des raisons sociales, matérielles ou familiales. Ce projet a pu être présenté et expliqué aux participants, renforçant ainsi la compréhension de notre démarche éducative.

Afin de rendre cette présentation vivante et accessible, un atelier vélo à destination des adultes a été proposé et a suscité un vif intérêt. Celui-ci s'est appuyé sur les mêmes principes pédagogiques que ceux expérimentés par les enfants lors du projet c'est-à-dire une approche progressive, de la bienveillance, une mise en confiance et la valorisation des réussites. Cette mise en situation a permis aux participants de vivre une expérience proche de celle des enfants, favorisant une meilleure compréhension des enjeux éducatifs, citoyens et environnementaux du projet.

Les vélos mis à disposition par **Roule & Co**, association locale œuvrant pour la promotion du vélo comme moyen de déplacement à Annecy et son agglomération et partenaire du territoire, ont contribué à la qualité de l'animation.

La réussite de cette journée repose également sur l'**implication des professionnels, fortement mobilisés**, ainsi que sur la participation active de certains de nos publics présents, qui ont pleinement pris part aux échanges et aux animations proposées. La présence de **quatre bénévoles administrateurs de la MJC Centre social Archipel Sud avec leurs familles** est venue renforcer la dimension collective et partenariale de l'événement.

L'après-midi a été rythmé par plusieurs conférences et ateliers thématiques autour de l'alimentation, de la mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique, ainsi qu'un grand jeu invitant les participants à se projeter à l'horizon 2030. Ces temps d'échange ont **favorisé la réflexion, le dialogue et l'implication du public**.

Au regard de la mobilisation observée et de la qualité des projets présentés, la CAF a exprimé **sa volonté de poursuivre son soutien**, confirmant ainsi la pertinence de ces actions pour le territoire et ses habitants.

Objectif 3 : Permettre à chacun de construire sa place dans la transition écologique

A travers des activités

Résidence d'architecture et de cinéma : ateliers de tournage dans le cadre de la résidence du quartier des Trois Fontainres, « Marcher sur l'eau »

Atelier LEGO « projet transition » avec la Maison de l'Architecture 74

Atelier vélo à l'accueil loisirs « Tombe les roulettes »

Animation « Clean Walk » animée par les étudiants du Lycée Germain Sommeillier, en partenariat avec l'association « La Mante Religieuz »

Atelier « Bonbon maison » encadré par Laura Marchioro, diététicienne

Animation nature encadrée par Blandine Provent, passeuse de nature à Annecy

A travers un événement phare

La Place, le festival, un engagement pour le climat avec en 2025 la thématique de l'alimentation
Samedi 4 octobre



Atelier LEGO avec la Maison de l'Architecture 74

Focus

La Place

Le 4 octobre 2025, le festival « La Place : en famille, en fête, en cuisine » est revenu avec une nouvelle édition placée sous le signe de l'alimentation, explorée comme un sujet joyeux, quotidien, mais aussi profondément écologique et citoyen.

Tout au long de la journée, petits et grands ont été invités à mettre la main à la pâte : ateliers de pressage de pommes, four à pizza, préparation collective du repas de midi, dinette géante, spectacle jeune public... Autant de moments conviviaux pour se retrouver, échanger et apprendre ensemble. La journée a également été marquée par la conférence gesticulée de Caroline Dumas autour de « La sécurité sociale de l'alimentation », qui a permis d'aborder ces questions de fond avec humour, clarté et engagement.

Nous avons pensé cette journée dans l'idée que **sensibiliser à l'écologie et encourager la citoyenneté** vont de pair. Notre envie n'était pas de donner des leçons, mais d'**ouvrir des espaces où chacun pouvait réfléchir, questionner et se sentir légitime** pour participer au débat.

Nous avons choisi de ne pas centrer notre démarche sur les "petits gestes" du quotidien, qui font souvent peser la responsabilité sur les individus et culpabilisent. Face à des enjeux aussi vastes que l'alimentation ou le climat, nous croyons avant tout à la **force du collectif et à la nécessité de choix politiques ambitieux**, portés par les États et les institutions.

Ici, on ne culpabilise pas : on comprend, on discute, on agit ensemble.

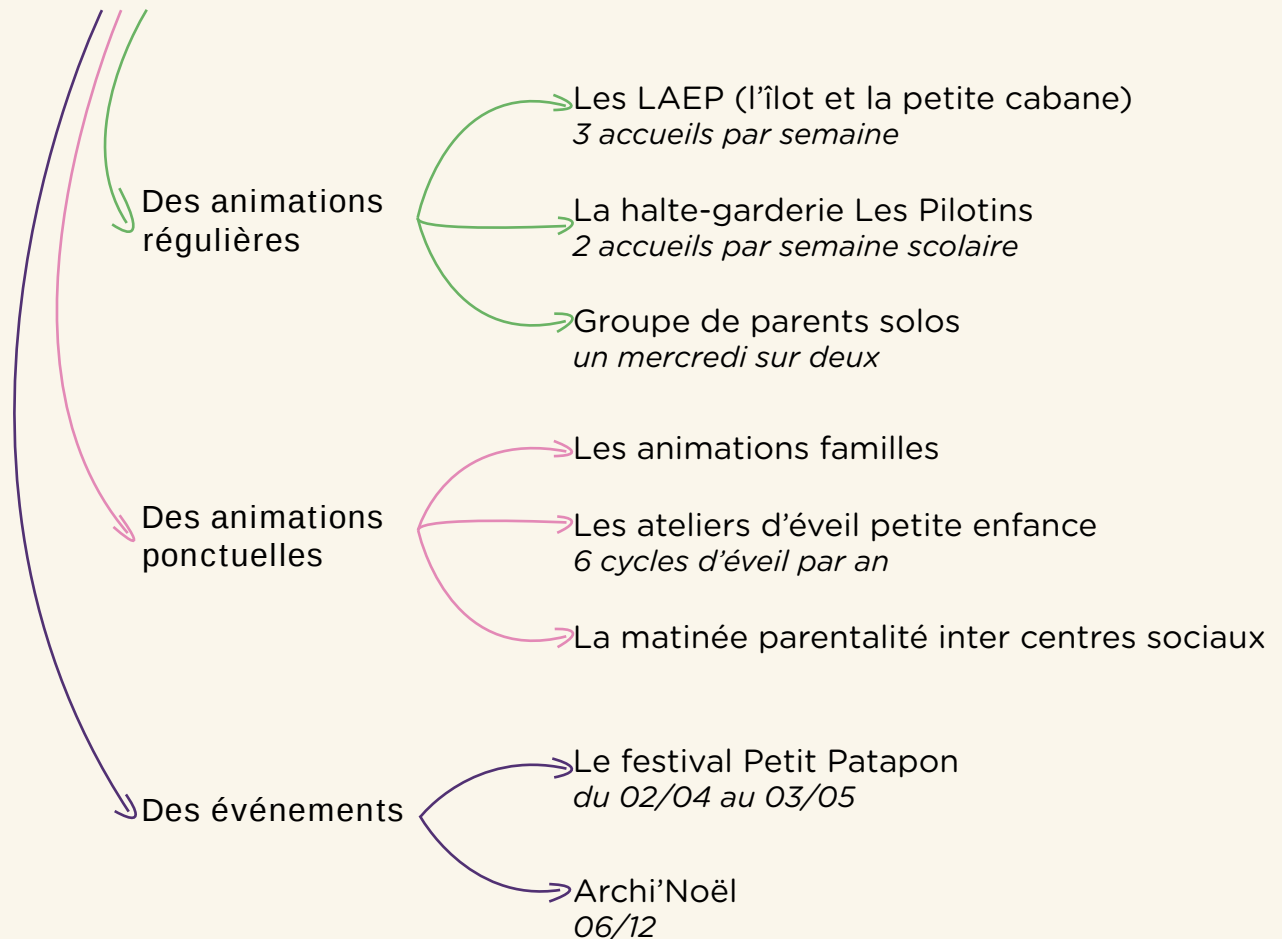
Notre objectif est simple : créer des conditions favorables pour que chacun puisse **agir à son niveau, à son rythme**, en valorisant ce qui existe déjà et en donnant envie d'aller plus loin, collectivement. Sans injonction, sans recette toute faite, sans position de sachant. Nous ne voulons pas expliquer « quoi faire », mais plutôt accompagner, faciliter les rencontres et faire vivre des moments où réfléchir, apprendre et s'engager riment avec plaisir et convivialité !



La Place 2025

Axe 3 : Accompagner les familles « L'éducation forme, l'expérience forge »

Objectif 1 : Agir ensemble à valoriser les familles et leurs compétences



Séjours famille / petite-enfance juillet 2025

Les mini-séjours de l'été

Suite au succès du premier mini-camp familles organisé à Lescheraines à l'été 2024, nous avons souhaité reconduire et étendre cette action en été 2025.

Les mini-séjours offrent l'opportunité de changer d'air, de sortir du cadre habituel et, surtout, de vivre une expérience collective. Passer quelques jours ailleurs, dans un cadre accompagné et bienveillant, permet de **faire une pause, de prendre le temps de respirer et de partager des moments forts**.

La vie collective est au cœur de ces séjours : repas, activités, temps calmes, imprévus et éclats de rire sont vécus ensemble. Chacun participe à la dynamique du groupe, apprend à trouver sa place, à écouter, à coopérer et à s'entraider. Le collectif devient ainsi une véritable richesse, renforçant le sentiment de ne pas être seul et montrant que, ensemble, tout est souvent plus simple et plus joyeux.

Pour les familles, les mini-séjours représentent également un temps de répit. Sortir de la routine, alléger la charge mentale et partager les responsabilités favorisent le lâcher-prise, permettent de profiter pleinement des moments avec ses enfants et, parfois, de s'accorder du temps pour soi sans culpabilité. **Les enfants, quant à eux, gagnent en autonomie et en confiance, portés par la dynamique du groupe**.

En juillet 2025, deux mini-camps parents-enfants ont été proposés, co-animés par les secteurs petite enfance et familles. Le premier s'est déroulé les 11 et 12 juillet à Lescheraines, et le second les 25 et 26 juillet à Chanaz. Les familles ont pu participer à diverses activités, telles que la baignade ou une croisière en bateau jusqu'à Aix-les-Bains.

Ces temps hors du quotidien ont favorisé la rencontre, la création de liens et l'instauration d'un climat de confiance, tant entre les participants qu'avec l'équipe d'animation. Pour plusieurs familles, il s'agissait d'une première expérience de camping, vécue de manière très positive, rendue possible grâce au cadre collectif, à l'organisation logistique de la MJC, ainsi qu'à la convivialité et à l'entraide au sein du groupe.

Par ailleurs, **un mini-camp à destination des jeunes a été organisé** à Seyssel les 31 juillet et 1^{er} août 2025. Les jeunes ont pu y observer les étoiles, pratiquer le canoë-kayak et relever ensemble des défis nature.

Un autre mini-camp s'est tenu à Veyrier les 17 et 18 juillet 2025 avec un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs. **Les enfants ont été pleinement acteurs du séjour** : les choix ont été faits collectivement et l'organisation construite à plusieurs, dans une démarche favorisant l'autonomie et l'entraide.

Focus

Projet culturel petite enfance : ateliers artistiques avec la Compagnie Oleïa

Durant la saison 2024-2025, nous avons mené un projet culturel avec la compagnie Oléïa, en lien avec la programmation de leur spectacle « Cielo » le 11 octobre 2024. L'objectif était de faire découvrir l'univers artistique de la compagnie, avec la venue en alternance de Julia (danseuse et circassienne) et Claire (musicienne).

Quatre séries d'ateliers sensoriels et artistiques ont été menés d'octobre 2024 à mai 2025, autour de la thématique des saisons. Nous avons invité les parents et jeunes enfants à ces moments de partage complices, autour du mouvement et de la musique. L'atelier musical a été particulièrement riche en découvertes, la musicienne ayant apporté des instruments atypiques du monde entier (harpe, percussions orientales...).

Nous avons reconduit ce projet culturel sur la saison 2025-2026 avec la compagnie Rêve de lune qui se produira dans le cadre du festival Petit Patapon le vendredi 24 avril.



Ateliers avec la compagnie Oleïa

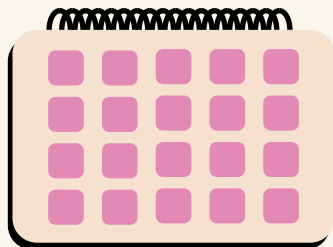
Objectif 2 : Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leur éducation



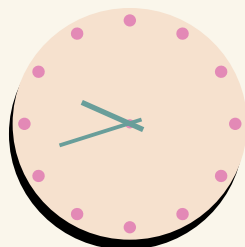
Fêtes des quartiers Mandallaz (13/06) et Prairie (14/06)

Focus

Festival Icône, copiloté par le Forum des Romains et Archipel Sud dans le cadre du projet commun autour de la jeunesse



Vendredi 24 janvier
Samedi 25 janvier



Vendredi : 19h-22h
Samedi : 10h00-18h00



Salle Eaux et Forêts
113 boulevard du Fier

L'Icône Festival de la Culture Populaire est un événement qui célèbre les différentes facettes de la culture geek et pop. Cet événement, co-organisé avec le Forum des Romains a pour objectif de **valoriser l'implication des plus jeunes** dans l'organisation. Ainsi, **six adolescents d'Archipel Sud et cinq des Romains** ont participé activement à la mise en œuvre de ce projet.

Ce festival a rassemblé un large public passionné par les univers de la bande dessinée, des jeux vidéo, des films, des séries télévisées, et autres formes de divertissement populaire. Les visiteurs ont participé à diverses activités comme des conférences avec des créateurs, des tournois de jeux vidéo et diverses animations. Il y avait également des stands de vente où les fans peuvent acheter des produits dérivés, des objets de collection, et bien plus encore.

L'Icône Festival est aussi **un lieu de rencontre, un événement convivial et inclusif**, qui attire des participants de tous âges, et qui met en lumière la diversité et la richesse de la culture populaire et de ses métiers.

La prochaine édition se déroulera le 22 et 23 janvier 2027 avec pour thème l'illustration dans tous ses états ! Les animateurs jeunes des deux structures travaillent au développement des partenariats avec les acteurs du territoire.

2025 En quelques chiffres :

16 partenaires de confiance

400m² de pop culture

350 visiteurs

2 jours de festival

Les objectifs :

Favoriser les partenariats locaux

Maintenir un esprit convivial et familial

Encourager l'implication des jeunes

Permettre la découverte de métiers

Objectif 3 : Agir pour que la culture soit accessible à tous, qu'elle enrichisse les familles et accompagne la construction des enfants et des jeunes

En partenariat avec des institutions culturelles territoriales

Les partenariats avec les médiathèques de la Prairie et Bonlieu avec l'Accueil loisirs

Le partenariat de l'Accueil loisirs avec Bonlieu Scène nationale

La participation au festival Cinemino

La visite guidée et commentée du musée-château d'Annecy

Le parcours culturel (spectacle, expos, ...) dans les salles de spectacle et espaces d'exposition de la ville

Avec la volonté en interne de faire de l'accès à la culture une priorité

Les ateliers radio (collège, événements, ateliers de rue, ...)

Les spectacles pour le très jeune public et le jeune public

Le projet culturel petite enfance avec la compagnie Oleïa

Le festival Petit Patapon dont Archipel Sud assure la coordination avec le Polyèdre

Les interventions jeux de société au collège des Balmettes

La résidence artistique, « Trip stories » récit et textile, en partenariat avec les acteurs du territoire

Focus

La résidence artistique Trip Stories

La saison 2025-2026 fait la part belle à la culture avec l'accueil de Jennifer Anderson, conteuse et Rebecca Plisson, plasticienne, dans le cadre d'une résidence artistique autour du récit et du textile.

L'année 2025 nous a permis de monter ce projet **autour du lien, de mettre en place des partenariats**, et de définir les contours de la résidence, pour qu'elle touche un grand nombre d'habitants du territoire.

En novembre 2025, les artistes ont débuté leurs interventions sous forme d'ateliers auprès de différents publics :

- Le groupe des 8-11 ans de l'Accueil Loisirs,
- deux classes de l'école Vaugelas,
- les 4 classes de 6^{ème} du collège des Balmettes,
- les résidents de l'EHPAD La Prairie.

Jennifer a mené des ateliers de **création d'histoires**, et Rebecca a proposé **des ateliers de tressage de rubans**, dans le but de prendre part à **une œuvre contemporaine collective** (une chaise enrubannée d'où part une immense tresse de 15 mètres).

La résidence se poursuit en 2026, avec d'autres ateliers au lycée et sur le Lieu d'accueil Enfant Parent d'Archipel Sud, et des veillées artistiques dans les médiathèques La Prairie et Les Romains, à la MJC des Romains, à l'école Vaugelas, au collège des Balmettes, et au lycée Gabriel Fauré.

Au printemps, Jennifer fera une collecte de récits auprès des associations du territoire. La résidence aboutira à une exposition en novembre 2026 dans le Forum de Bonlieu.



Ateliers à la Médiathèque Les Romains, l'EHPAD La Prairie et au collège des Balmettes.

Rapport financier

Présentation des comptes 2025

- BILAN ACTIF -

ARCHIPEL SUD

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 149	10 149		57
Autres immobilisations incorporelles	3 621	3 621		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	24 772	22 833	1 939	1 442
Autres immobilisations corporelles	136 050	79 526	56 524	53 545
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	50		50	50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	174 641	116 129	58 512	55 094
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	112 264		112 264	90 790
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	9 783		9 783	80
Charges constatées d'avance	9 184		9 184	10 311
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	527 863		527 863	539 702
TOTAL ACTIF CIRCULANT	659 094		659 094	640 884
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	833 735	116 129	717 606	695 978

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

ARCHIPEL SUD

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	14 873	14 873
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise	14 873	14 873
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	323 329	248 243
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-2 271	75 086
Situation Nette (sous-total)	335 931	338 202
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	32 451	33 239
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	368 381	371 441
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	9 005	47 993
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	9 005	47 993
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	73 450	63 345
TOTAL PROVISIONS	73 450	63 345
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	36	36
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 572	31 139
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	101 606	85 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	139 166	96 252
Produits constatés d'avance	390	300
TOTAL DETTES	266 770	213 198
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	717 606	695 978

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ARCHIPEL SUD

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	8 850	8 658
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	293 045	282 180
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	845 624	794 562
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	151	8
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 513
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	46 988	22 007
Autres produits	475	
Total des produits d'exploitation (I)	1 195 134	1 113 927
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Autres achats et charges externes	349 339	279 562
Aides financières	3 945	
Impôts, taxes et versements assimilés	30 070	23 819
Salaires et traitements	583 366	525 205
Cotisations sociales	196 758	177 216
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 538	14 030
Dotations aux provisions	10 105	11 980
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	8 000	30 000
Autres charges	4 124	2 258
Total des charges d'exploitations (II)	1 201 244	1 064 071
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 110	49 857
Produits Financiers		
Produits financiers de participations	3 888	4 487
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	3 898	4 487

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ARCHIPEL SUD

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	3 898	4 487
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-2 212	54 343
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		32 230
Charges Exceptionnelles (VI)	60	11 487
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-60	20 743
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 199 032	1 150 644
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 201 303	1 075 558
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 271	75 086
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	85 059	85 059
Prestations en nature	22 674	22 674
Bénévolat	14 652	14 652
TOTAL	122 385	122 385
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	85 059	85 059
Prestations en nature	22 674	22 674
Personnel bénévole	14 652	14 652
TOTAL	122 385	122 385

*Modèle Association

Archipel Sud clôture l'année 2025 avec un résultat à - **2 271€**.

Le montant des **fonds propres** de l'association est de 368 382€ au 31 décembre 2025. Le plan comptable a changé en 2025, aussi il est difficile de faire des comparaisons avec l'année précédente.

Par ailleurs, **les fonds dédiés provisionnés pour l'année 2025 ont bien été engagés pour des actions spécifiques** dans tous les secteurs à hauteur de 46 988€, ce qui explique une augmentation des dépenses et des recettes par rapport à l'année précédente. Ces fonds dédiés engagés ont permis de réaliser des mini-camps estivaux, des animations supplémentaires en juillet, des ateliers artistiques sur le secteur petite enfance tout au long de l'année, de programmer plus de spectacles pour le jeune public, et de débiter la résidence artistique « Trip stories » avec des ateliers auprès de nos publics et en partenariat avec nos partenaires du territoire comme l'école Vaugelas, le collège des Balmettes, le Lycée Gabriel Fauré, l'EHPAD de la Prairie.

Du côté des **produits**, nous pouvons néanmoins souligner qu'il y a eu une augmentation importante des prestations de la CAF sur la Halte-garderie Les Pilotins avec + 21 588€. Cela est lié aux accords de la Convention d'objectifs globale entre l'Etat et la CNAF, qui met l'accent depuis 2024 sur les actions en direction de la petite enfance.

Les **prestations vendues sont également en hausse de 10 865€**. Cela correspond, entre autres, à une hausse d'adhérents dans les activités régulières en 2025. Nous avons également eu une augmentation de 9 422€ sur les rentrées de l'Accueil Loisirs qui s'explique par un calcul du coût en fonction du quotient familial. On note une augmentation des hauts quotients familiaux, alors que les présences réelles des enfants déclarées à la CAF sont en baisse.

Les **charges** de sous-traitance sont en hausse de **47 017€**. Cette augmentation concerne la sous-traitance des repas d'Accueil Loisirs, les honoraires des intervenants extérieurs (qui est lié en grande partie aux artistes de la résidence artistique), le coût du personnel mis à disposition par la Ville à l'Accueil Loisirs, etc.

Du côté des charges de personnel, on note une augmentation de **83 920€**. Celle-ci est liée à la fois au fait que notre masse salariale soit en hausse, avec des embauches en 2025, qui impacte les charges sociales, mais aussi au changement des règles de calcul de charges sur les salaires avec une baisse des réductions de charge dont on bénéficiait les autres années. Le remaniement du plan comptable a également un impact sur les charges du personnel. Pour exemple, les remboursements obtenus pour les formations, les apprentissages étaient mis en produits auparavant et figurent désormais en moins dans les charges.

8 000€ ont été provisionnés en fonds dédiés pour financer la suite de la résidence artistique débutée en novembre 2025, conduisant à clôturer l'exercice 2025 avec un déficit maîtrisé de - **2 271€**.

ARCHIPEL SUD

3 rue du Travail

74600 ANNECY

Siren 414 976 076

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents de l'association ARCHIPEL SUD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARCHIPEL SUD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le poste « Provision pour retraites ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 11 mars 2026



Emérane VESIN

AUDIT ET REVISION SAVOIE SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes
rattachée à la CRCC Dauphiné Savoie

Budget prévisionnel 2026

Dépenses prévisionnelles 2026

60	Achats	66 450
61	Services extérieurs	107 585
62	Autres services extérieurs	107 235
63 et 64	Charges de personnel	817 652
65	Autres charges de gestion courante	2 000
67	Charges financières	0
68	Dotation amortissements et provisions	9 000
86	Emplois des contributions volontaires	107 733,25
Total comptes 6		1 217 655,25

Recettes prévisionnelles 2026

70	Recettes des activités	276 404
73	Prestations de service CAF + Subventions exceptionnelles	208 250
74	Subvention d'exploitation	611 768
75	Produits de gestion courante	9 000
76	Produits financiers	4 500
77	Produits exceptionnels	0
78	Report des ressources non utilisées	0
79	Transferts de charges	0
87	Contributions volontaires en nature	107 733,25
Total comptes 7		1 217 655,25

Vie associative

Liste des membres du Conseil d'Administration au 25 avril 2025



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2025 sur l'année 2024

17h45 : accueil des participants

23 adhérents présents, 5 adhérents excusés avec pouvoir donné aux membres du Bureau.

2 partenaires présents : ADMJC (Joël Buessler) et l'association Passage (Michèle Richard).

Mme Emérane Vesin, commissaire aux comptes et Mr Laurent Colombet, expert-comptable.

18h08 : début de l'assemblée générale sous la forme d'une émission de radio, animée par Maud Fermigier, directrice et Sophie Avet, Référente Famille, conjointement avec les coprésidents, Clément Ruef et Mounia Bozetine.

Accueil des participants par Maud Fermigier, directrice d'Archipel Sud MJC Centre social. Lecture de la liste des personnes excusées (Guillaume Tatu, Maire adjoint et Bénédicte Serrate, Maire adjointe).

Les co-présidents, Clément Ruef et Mounia Bozetine remercient les adhérents; administrateurs et partenaires présents.

Votation compte-rendu AG 2023

Il est demandé aux personnes présentes de voter le compte-rendu de l'assemblée générale de l'année 2024 sur l'exercice 2023, présent dans le document d'AG remis à l'accueil.

Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

Lecture du Rapport moral par les coprésidents

Etat des lieux de l'année 2024 avec un panorama des actions visant à favoriser le lien social, un tour des événements marquants de l'année, le développement d'activités régulières à la rentrée 2024, les difficultés de recrutement au centre de loisirs et la fermeture de 16 places supplémentaires à la rentrée 2024 (après une première fermeture de 14 places en 2023), le projet de secteur jeunes conjoint avec le Forum des Romains, le nouveau festival Icône tout début janvier 2025 (mais préparé tout au long de l'année 2024), et des remerciements adressés aux salariés pour leur investissement, aux bénévoles, aux administrateurs pour le temps donné à l'association et à tous les adhérents et habitants du territoire.

Pas de question dans l'assemblée.

Vote du rapport moral :

Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

La directrice rappelle que l'association est gérée par un Conseil d'administration et remercie les membres du Bureau du Conseil d'administration, Mounia et Clément, les coprésidents, Maud, la vice-présidente, Marc, le secrétaire, Karine, la trésorière et Annette, la trésorière adjointe, ainsi que le CA très dynamique, grâce à la présence de Karine, Aurélie, Blandine, Catherine, Claire, Anne-Marie, Marina et Chloé.

Rapport d'activités présenté sous forme de chronique, par secteur

Introduction du rapport d'activités par la directrice (rapport détaillé dans le document d'assemblée générale). L'accent est mis sur différents points marquants de l'année 2024 :

- Un regain de dynamisme avec plus d'adhérents et des actions en direction du 3^{ème} et 4^{ème} âges,
- Le développement de nombreux partenariats qui sont à découvrir en détail dans le rapport d'activités,
- Le partenariat avec la Médiathèque qui partage les locaux de la Parenthèse est salué spécifiquement et remercié,
- L'accent est mis sur le soutien de la ville d'Annecy, la disponibilité et la patience de Mélanie Di Razza, interlocutrice privilégiée de l'association au service Jeunesse,
- Remerciements également du partenaire CAF et particulièrement Anne Eymery, conseillère territoriale qui a soutenu les projets de l'association en 2024, ainsi que le Conseil départemental dont les conseillers Dominique Puthod et Myriam Lhuillier soutiennent chaque année les projets,
- Des difficultés importantes de recrutement d'animateurs persistent,
- Quelques éclaircies en septembre avec le retour de Julien, ancien animateur jeunes, revenu en renfort toute la saison sur un poste polyvalent Enfance, Jeunesse, le recrutement de Jessica en renfort sur un poste transversal Petite Enfance, Enfance et Famille et le retour de Léa sur le poste d'animatrice Famille et Vie locale.

La chronique Petite enfance est présentée par Laurie Vêpres, Jessica Laroche et Léa Lombardi, animatrices petite enfance, qui rappellent sous forme de chanson les activités du secteur, entre LAEP, ateliers d'éveil, accueil de spectacles très jeune public et halte-garderie.

La chronique Enfance est lue par Mohammed Marouf, directeur de l'Accueil loisirs et Julien Khenafou en remplacement d'Aurélia Chamot, directrice adjointe de l'Accueil loisirs, absente ce jour. Ils rappellent le nombre d'enfants accueillis chaque mercredi scolaire et durant les vacances, expriment les difficultés de recrutement et de management de l'équipe d'animation, puis diffusent une vidéo réalisée durant les vacances d'été de l'Accueil loisirs.

La chronique jeunes est présentée par Adrien Moussé, animateur référent du secteur. Mise en avant de la dynamique du secteur mais aussi des questionnements sur la jeunesse, les jeunes d'aujourd'hui, différents des jeunes d'hier mais qui ont leurs spécificités, leurs engagements, leurs manières de vivre.

La chronique Famille est mise en voix par Sophie Avet, référente famille, ainsi que Léa Lombardi et Jessica Laroche, animatrices Famille et vie locale. Elles relatent les réussites, les échecs, les questionnements, les remises en question, les petites satisfactions, les doutes, liés à leur pratique professionnelle, et qui permettent d'avancer en tentant de répondre au plus près aux attentes des habitants du territoire.

La chronique Activités régulières est présentée par Clément Gélineau, responsable des activités, sous une forme humoristique et décalée. Elle relate l'histoire de Marius, un adhérent imaginaire qui se remet au sport pour retrouver la santé et nouer des relations avec d'autres adhérents à Archipel Sud et qui finit par faire une belle rencontre.

La chronique Culture est proposée par Maud Fermigier sous forme de billet d'humeur. Elle met l'accent sur les spectacles pour le très jeune public programmés à Archipel Sud et qui rencontrent un vrai succès auprès des publics, familles et assistantes maternelles. La chronique questionne un certain dénigrement de l'action culturelle des associations socio-culturelles. Elle est suivie par 3 témoignages de parents au sortir d'un spectacle pour les tout-petits.

Pas de question dans l'assemblée.
Vote du rapport d'activités :
Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

Rapport financier

Lecture des commentaires financiers par Karine Deilhy, trésorière de l'association. Le compte de résultat présente un excédent de 75 086€. Quelques explications sur les produits et charges :

- Une progression des adhésions en 2024 (779 adhérents en 2024 contre 673 en 2023),
- Une augmentation des ventes de prestations de services de 34 790€,
- Une augmentation des prestations de la CAF de 18,95% soit 31 140€
- Une augmentation des subventions des collectivités locales (ville, conseil départemental) de 3,93% soit 22 659€,
- Une augmentation conventionnelle de la valeur du point de rémunération,
- Des dotations aux amortissements en hausse du fait des investissements réalisés en 2023 et 2024.

Nous avons reporté 30 000€ en fonds dédiés de l'année 2024 sur 2025 pour des projets spécifiques dans les différents secteurs et une résidence artistique qui débutera en novembre.

L'association commence à être bien pourvue en fonds propres, ce qui est plus confortable pour faire face à des situations délicates, laisse une liberté d'actions et permet de dédier des fonds à des projets spécifiques financés sans aide extérieure supplémentaire.

Les difficultés de recrutement ne nous permettent pas d'aller sur les projets pour lesquels nous avons mobilisé des fonds, nous n'atteignons donc pas le niveau de dépenses envisagé. Ainsi, nous clôturons avec un excédent de 75 086€, faute de moyens humains pour pouvoir mettre en oeuvre d'autres actions qui permettraient de les dépenser.

Pas de question dans l'assemblée.
Vote du rapport financier :
Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

Mme Vesin, commissaire aux comptes, ajoute quelques mots sur les comptes 2024 et lit les conclusions de son rapport. L'an dernier, les comptes n'ont pas pu être certifiés, faute de commissaire aux comptes (départ en retraite de M. Pichon apprise très tardivement). Mme Vesin lit donc également ses conclusions concernant les comptes 2023.

Pas de question dans l'assemblée.
Approbation des comptes 2023 : Vote POUR à l'unanimité, 28 voix.
Approbation des comptes 2024 : Vote POUR à l'unanimité, 28 voix.

Mme Vesin fait lecture de son rapport sur les conventions règlementées 2023 et 2024.

Pas de question dans l'assemblée.
Vote de ratification de l'absence de conventions règlementées 2023 et 2024 :
Vote POUR à l'unanimité, 28 voix.

Mme Vesin dit quelques mots sur la légende urbaine du résultat positif en association, soulignant que la seule chose qui est interdite est la redistribution de l'excédent aux adhérents. Elle informe l'assemblée que le résultat sera donc affecté aux fonds propres associatifs.

Pas de question dans l'assemblée.
Vote pour l'affectation du résultat 2024 : Vote POUR à l'unanimité, 28 voix.

Pour conclure la partie financière, présentation en page 63 du Rapport d'activités du BP 2025.

Pas de question dans l'assemblée.

Vote du budget prévisionnel :

Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

Quizz sigles

Un petit jeu de question-réponses est proposé à l'assemblée pour vérifier que chacun a bien écouté toutes les chroniques des différents secteurs ! Les participants lèvent la main pour donner la bonne réponse à chaque question (3 réponses proposées). Ils remportent des sacs cadeaux avec des objets au logo d'Archipel Sud (gourdes, stylos, totebags, ...).

La vie associative

Les coprésidents reprennent la parole pour expliquer qu'il n'y a pas de fin de mandat d'administrateurs cette année. Ils expliquent que le dynamisme de la vie associative est essentiel et qu'il est important de permettre chaque année à de nouveaux administrateurs de rejoindre le CA.

Dans l'assemblée, Mme Mariline Vieira exprime son souhait de rejoindre le conseil d'administration. Elle se présente rapidement (elle est la maman d'un enfant inscrit à l'Accueil loisirs).

L'assemblée est invitée à voter pour coopter Mme Vieira.

Vote POUR à l'unanimité : 28 voix

Un conseil d'administration «expresse» aura lieu à l'issue de l'Assemblée générale pour constituer le nouveau Bureau du Conseil d'administration.

Les coprésidents clôturent l'assemblée générale en remerciant les personnes présentes et en les invitant à rejoindre l'apéritif puis la soirée jeux qui suit.

Fin de l'assemblée générale à 19h20.

ARCHIPEL SUD MJC CENTRE SOCIAL

ANTENNE PARENTHÈSE
3 RUE DU TRAVAIL

ANTENNE VAUGELAS
3 AVENUE DE CHAMBÉRY

ANTENNE MANDALLAZ
15 RUE ANDRÉ GIDE

ANTENNE PRAIRIE
57 CHEMIN DE LA PRAIRIE

WWW.MJCARCHIPELSUD.COM
MAIL : ACCUEIL@MJCARCHIPELSUD.COM
TÉL. : 04 50 45 71 35

